



SUJET : Workshop - Logistique

Résumé

Dans le cadre de la rénovation énergétique à Bruxelles, une logistique sobre en CO2 désigne une logistique qui réduit l'impact de ses activités sur le climat, en particulier les émissions de gaz à effet de serre (GES).

Cela peut se traduire par une série de mesures, telles que :

- L'utilisation de modes de transport plus durables, tels que le transport ferroviaire, le transport fluvial ou le transport en commun.
- La réduction de la distance parcourue par les matériaux et les équipements utilisés pour la rénovation.
- L'utilisation de matériaux et d'équipements plus durables, qui ont un impact moindre sur l'environnement. Par exemple, un entrepreneur en rénovation énergétique peut choisir de livrer les matériaux nécessaires à la rénovation par train ou par bateau, plutôt que par camion. Il peut également choisir d'utiliser des matériaux de construction locaux, qui ont une empreinte carbone plus faible que les matériaux importés.

Une logistique sobre en CO2 est importante pour la rénovation énergétique à Bruxelles, car elle contribue à réduire les émissions de GES et à lutter contre le changement climatique.

Contenu

Le workshop sur « une logistique sobre en CO2 », dans le contexte de l'augmentation attendue de rénovation énergétique en région de Bruxelles-Capitale (RBC), est un enjeu majeur en termes d'émissions de gaz à effet de serre (GES), de congestion et d'impacts sur la santé.

Les objectifs de ce workshop étaient de faire le lien entre le Green Deal logistique et RENOLUTION, définir le périmètre des émissions de GES, les leviers d'actions potentiels, présenter des initiatives inspirantes en RBC et aussi, et non des moindres, imaginer des actions pour activer la sobriété carbone de la logistique.

Globalement, la session collective a permis d'identifier que les PME n'ont pas forcément de ressources pour réfléchir à la question de la sobriété carbone, que la LEZ a déjà joué un rôle non négligeable en matière d'électrification des véhicules, et que la consolidation et le stockage sont des éléments-clés dans la réduction des émissions de GES.

Au termes de la session d'intelligence collective, deux actions majeures ont émergé :

1. **Mettre en place un service de facilitateur bilan carbone**, spécialisé aussi sur les questions logistiques, par l'administration. Les entrepreneurs n'ont pas les ressources humaines pour réaliser des bilans carbone, bien que la question les intéresse et qu'il y ait des perspectives que de tels monitoring deviennent obligatoires (voir directive CSRD et échelle de performance CO2). Ainsi, il serait intéressant d'avoir une ressource externe qui prend cela en main, et suivrait les étapes d'un bilan carbone, à savoir : (i) sensibilisation de l'entrepreneur / fournisseurs et de tous les employés (2) monitoring des émissions liées à la logistique (iii) proposition d'un plan d'action (iv) suivi du plan d'action
2. **Ajouter des critères d'attribution dans les cahiers des charges publics pour promouvoir la planification logistique**. Le soumissionnaire devrait s'engager à minimiser les kilomètres parcourus et définir ce qu'il mettrait en place pour cela (consolidation, kitting, diminution des camions à vide, etc.).

Plan d'action à mettre en place

- Les entreprises de rénovation peuvent organiser des livraisons groupées pour réduire le nombre de camions sur la route.
- Les maîtres d'ouvrage peuvent exiger que les entreprises de rénovation utilisent des matériaux et des équipements durables.
- Les communes peuvent mettre en place des incitations financières pour les entreprises de rénovation qui adoptent des pratiques durables.